

SITES ET SOLS POLLUÉS

La gestion des sites pollués est devenue un enjeu majeur pour les propriétaires fonciers, les aménageurs publics ou les exploitants ayant exercé une activité industrielle ou susceptible d'avoir un impact sur l'environnement.

Face à un contexte réglementaire évolutif et complexe, le traitement des problématiques environnementales requiert l'expertise de professionnels. Acteur incontournable de la gestion des sites et sols pollués, notre Bureau d'Etudes accompagne ses clients dans leurs projets de requalification foncière, du diagnostic du site à la gestion de terres excavées. INGEOS les conseille et les assiste tant sur les aspects juridiques, que techniques et financiers.

Spécialisé dans l'ingénierie des sites et sols pollués, INGEOS propose des prestations d'Assistante à Maître d'Ouvrage et assure des missions complètes de Maîtrise d'Œuvre de travaux de dépollution.

Faire appel à INGEOS, c'est avoir la garantie d'une prestation de qualité. En effet, notre Bureau d'Etudes est titulaire de la certification du domaine des sites et sols pollués qui s'appuie sur la norme NFX 31-620 «Prestations de services relatives aux sites et sols pollués». A ce titre, INGEOS met à disposition de ses clients un interlocuteur unique tout au long du déroulement de la mission.

Notre équipe composée d'ingénieurs et techniciens expérimentés s'engage à travailler conformément à la réglementation et aux normes en vigueur dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité sur le chantier.

Prestations globales réalisées selon la norme NFX 31-620 Prestations de services relatives aux sites et sols pollués

ÉTUDES ET EXPERTISES

Expertise dans le domaine des sites et sols pollués (XPER)

Levée de doute pour savoir si un site relève ou non de la méthodologie nationale des sites pollués (LEVE)

Réalisation d'études historiques, documentaires et de vulnérabilité afin d'élaborer un schéma conceptuel (INFOS)

Mise en œuvre d'un programme d'investigations et interprétation des résultats (DIAG)

Plan de gestion dans le cadre d'un projet de réhabilitation ou d'aménagement d'un site (PG)

Interprétation de l'état des milieux (IEM)

Surveillance environnementale (SUIVI)

Bilan quadriennal (BQ)

Vérifications en vue d'évaluer le passif environnemental lors d'un projet d'acquisition d'une entreprise (VERIF)

Contrôles de la mise en œuvre d'un programme d'investigation ou de surveillance ou de la mise en œuvre des mesures de gestion (CONT)

Attestation à joindre aux demandes de permis de construire ou d'aménager dans les secteurs d'information sur les sols ou au second changement d'usage (ATTES)

INGÉNIERIE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Dépollution de sols, traitement de nappes et de gaz du sol, réhabilitation de décharges (déchets industriels, déchets ménagers et assimilés), aménagement et remise en état de centre de stockage de déchets, gestion de terres excavées

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO) DANS LA PHASE DES TRAVAUX

- Aide à la définition des besoins
- Assistance pour le recrutement du maître d'œuvre
- Assistance dans le cadre suivi des travaux
- Revue technique des documents produits
- Communication avec les différents intervenants au projet

PLAN DE CONCEPTION DES TRAVAUX (PCT)

- Faisabilité technique et financière
- Aide aux dimensionnement des travaux
- Essais en laboratoire ou sur le terrain

MAÎTRISE D'OEUVRE DANS LA PHASE DES TRAVAUX

- Études de conception
- Assistance aux contrats travaux (B310)
- Direction de l'exécution des travaux (B320)
- Assistance aux opérations de réception (B330)



INGEOS ANNECY

12B rue du Pré Faucon ■ Anancy-le-Vieux
74940 ANNECY
T. 04 50 57 25 70
email : ingeos@ingeos.fr

INGEOS LYON

Parc du Chêne
34, rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation ■ 69 500 BRON
T. 04 37 24 21 00
email : ingeos-lyon@ingeos.fr

www.ingeos.fr

CERTIFICATIONS SITES ET SOLS POLLUÉS



QUALIFICATIONS OPQIBI



CERTIFICATION ISO 9001 : 2008



CERTIFICATION MASE

